

SOMMAIRE

Page 2

Editorial

- Charisme et institution (Mgr Minnerath)

Page 3

Église Vivante

- 8 mai : messe pour la paix à l'église Notre-Dame de Dijon (Jean-François Minonzio)
- Pèlerinage avec des reliques de saint Bernard (Marie-Claire Moissenet)
- Châtillon-sur-Seine : le printemps des bénévoles (Marie-Claire Moissenet)

Pages 4 et 5

Paroisses et mouvements

- Confirmations à Voulaines-les-Templiers (Marie-Claire Moissenet)
- Pèlerinage à Paray-le-Monial (Des pèlerins du doyenné Dijon-Sud-Ouest)
- Père Christian Venard «Un prêtre à la guerre» (Jean David)
- Pèlerinage à Notre-Dame de Domois (P. Claude-Marie Millet)

Pages 6 et 7

Église Vivante

- « La visite aux malades, ça ne s'improvise pas ! » (Nicole Ournac)
- Les 20 ans du « monastère invisible » (Jean-Philippe Nollé)
- Les 4èmes et 3èmes à La Salette « En famille avec Marie » (Germaine Chabanaud)
- Lutter contre les préjugés : un enjeu primordial ! (Marie-Claire Moissenet)

Pages 8 à 11

Dossier

- Les charismes dans l'Église (P. Gérard Berliet, P. Jean Lamblot, P. Bruno Dufour, Marie-Claire Moissenet, Fred Defaye)

Page 12

Solidarité

- Ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem

Page 13

Visages diocésains

- Soeur Marie-Jacques (Jean-François Minonzio)

Page 16

Art

- -La Trinité dans les églises de Côte-d'Or (Madeleine Blondel)

Photo de couverture :

Vitrail de la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Naples (Italie)
(© Diocèse de Dijon)

Avec ce numéro :

- La Lettre d'Info de juin 2017

Charisme et institution

Faut-il mettre en opposition charisme et institution ? La question n'est pas neuve. L'Église a connu des périodes où prévalaient tantôt les charismes tantôt l'institution. Mais elle n'a jamais été seulement communauté charismatique ou pur système institutionnel. Le concile Vatican II a présenté la synthèse nécessaire entre les dons de l'Esprit et le service de la communion. « Société organisée hiérarchiquement d'une part et corps mystique d'autre part... ne doivent pas être considérés comme deux choses, elles constituent au contraire une seule réalité complexe, faite d'un double élément humain et divin » (Lumen gentium 8).

Les charismes sont les dons de l'Esprit librement distribués et librement mis en œuvre. Déjà saint Paul ne parle jamais des charismes sans les associer au critère d'authenticité qu'est « l'édification de tous » (cf. 1 Corinthiens 14, 12).

Dans notre culture individualiste, on serait tenté d'insister sur le côté subjectif des charismes. L'Apôtre qui a en charge le tout de la communauté, sa cohésion, sa fidélité à la Parole du Christ, sa capacité de se projeter dans la mission vers l'extérieur, s'efforce de mettre en synergie les dons reçus par chacun. Cette tâche est celle de l'institution. Institution signifie que le corps ecclésial est antérieur à chacun de ses membres et qu'il survivra à chacun de ses membres. Les charismes personnels meurent avec chaque membre. L'institution se perpétue. Le charisme peut-il être perpétué ? Oui, dans la mesure où une communauté se reconnaît en lui. Nos ordres et congrégations religieuses, qui sont des institutions, se réfèrent tous au charisme de leur fondateur.

La question s'était posée avec une particulière acuité avec saint François d'Assise. Lui-même vivait la pauvreté, entendue comme dépendance économique des autres, comme son charisme personnel. Une communauté entière peut-elle vivre dans la précarité économique totale ? L'Ordre créé par saint François connaîtra des divisions à ce sujet. Il y aura les Franciscains conventuels qui admettront de recevoir et de gérer des biens, et les Spirituels qui voudront revenir à la pauvreté intégrale. Ce qui est possible pour un individu ne l'est pas pour un groupe constitué.

Les mouvements spirituels qui se sont multipliés se réfèrent à l'Esprit Saint qui ravive le don reçu au baptême et à la confirmation. Ils ne sont pas pour autant en dehors de l'institution ecclésiale. On ne peut pas jouer le Saint-Esprit contre l'institution qui elle-même est conduite par le Saint-Esprit.

A certaines époques on avait pu envisager l'Église principalement sous son aspect institutionnel, hiérarchique, juridique, avec le risque de perdre de vue qu'elle est certes le Corps du Christ, mais aussi le Temple de l'Esprit Saint. On ne peut jouer l'Église corps social contre l'Église animée par l'Esprit. Une Église de pur jaillissement charismatique, sans vérification ni authentification par l'institution, serait une utopie. L'Esprit est toujours l'Esprit du Christ qui procède du Père. On ne peut dissocier la Trinité, communion éternelle du Dieu unique.

Faisons fructifier nos charismes dans le poste que le Seigneur nous a assigné dans son Église pour l'édification de son Corps et la croissance de l'Esprit dans le monde.

Votre archevêque

† **Roland MINNERATH**

R. Minnerath

